



Communiqué de presse

Lille, le 18 décembre 2020

L'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille prennent acte de la décision du Conseil d'administration de Centrale Lille, réuni le 17 décembre 2020, de poursuivre sa contribution au projet d'Établissement public expérimental (EPE) « Université de Lille – 2022 » en tant qu'école associée.

La valorisation des atouts, scientifiques, pédagogiques, humains et institutionnels du site d'enseignement supérieur et de recherche lillois, dans la continuité des actions menées depuis 2018 par la fondation I-SITE ULNE, est une ambition partagée par Centrale Lille et par nos écoles. La motion adoptée par le Conseil d'administration de Centrale Lille nous invite à améliorer la méthode et le fond du projet à ce stade.

Sur la méthode, la motion adoptée par le Conseil d'administration de Centrale Lille souligne la nécessité d'obtenir des réponses satisfaisantes et des engagements concrets sur une série d'aspects du projet d'EPE. Celui-ci doit se construire sur des objectifs définis en commun et dans la confiance, sans évitement des questions difficiles : c'est ce chemin que nous voulons tracer avec l'Université de Lille.

Sur le fond, la diffusion de l'avant-projet de statuts et du document stratégique provisoire avait pour finalité d'engager les discussions au sein des différentes communautés du site lillois. La motion de Centrale Lille s'inscrit dans cette réflexion. Les positions récemment prises par plusieurs composantes de l'Université attirent l'attention sur la complexité du calendrier de création d'un EPE au 1^{er} janvier 2022 et nous devons, dans les semaines qui viennent, faire évoluer le projet « Université de Lille – 2022 ».

Les directeurs de l'ENSAPL, de l'ESJ Lille et de Sciences Po Lille, réunis ce vendredi 18 décembre 2020, réaffirment

- leur *attachement* à l'ambition incarnée par l'I-SITE de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la métropole lilloise et dans les Hauts-de-France et leur *volonté* de tout mettre en œuvre pour que ce label soit confirmé ;
- leur *vigilance* quant aux interrogations soulevées par la motion votée par le Conseil d'administration de Centrale Lille, concernant la place des établissements-composantes au sein du projet ;
- leur *souhait* d'intensifier un dialogue clair et constructif entre nos établissements, Centrale Lille et l'Université de Lille, en cette période éprouvante pour l'ensemble de nos personnels et étudiant(e)s ;
- leur *conviction* que nos écoles, parties prenantes du projet depuis ses débuts avec Centrale Lille, doivent continuer à agir de concert au service de l'ambition commune.

François Andrieux (ENSAPL), Pierre Mathiot (Sciences Po Lille), Pierre Savary (ESJ Lille)